

2023



# **POLITIQUE DE GESTION DES RECLAMATIONS**

---

SG 29 HAUSSMANN

Toute difficulté éventuelle ou réclamation est à adresser :

**Par courrier :**

SG 29 Haussmann  
29, boulevard Haussmann  
75009 Paris Cedex

**Site internet** : Un formulaire de saisine électronique est également disponible sur le site internet :  
<https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/contact/reclamations/>

SG 29 Haussmann s'engage à accuser réception de votre réclamation sous 10 (dix) jours ouvrables à compter de la date de son envoi et à vous apporter une réponse dans un délai de 2 (deux) mois à compter de cette même date. Si nous ne sommes pas en mesure de respecter ce délai de 2 (deux) mois, vous en serez informé par courrier.

En cas de désaccord ou d'absence de réponse de notre part, dans un délai de 2 (deux) mois après l'envoi de votre première réclamation écrite, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers :

**Par courrier :**

Le Médiateur - Autorité des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse  
75082 Paris Cedex 02

**Site internet** : Un formulaire de saisine électronique est également disponible sur le site internet de l'AMF  
<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

L'accès au dispositif des réclamations et le traitement des réclamations sont gratuits.